

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
1.30.32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune de Peypin - Contrat Départemental de Développement et
d'Aménagement 2019/2020 - Tranche 2019.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2019/2020 envisagé par la commune de Peypin pour lequel elle sollicite une aide du Département, dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement.

Projets prévus à partir de 2019

CREATION DE LOCAUX DE COMMERCE ET DE SERVICE ET AMENAGEMENT DE LA HALTE ROUTIERE

Actuellement, le village de Peypin ne dispose pas de commerces de proximité dans son centre-ville, hormis un dépôt de pain et un bar tabac.

A l'issue d'une étude de potentialité commerciale appuyée sur la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence, permettant d'identifier des activités phares, la commune souhaite créer un pôle de proximité.

Des locaux de commerces de proximité comprenant boulangerie, primeur, etc., et des professionnels de santé avec notamment une pharmacie et une infirmière, seront installés sur une superficie totale de 800 m². Cette réalisation sera implantée sur le site de la halte routière (parcelle AT 152) en entrée ouest du village et comprendra trois ensembles de locaux reliés entre eux par une galerie piétonne et couverte. Les abords du pôle de proximité et la place de la halte routière seront réaménagés avec la création de trottoirs, la pose de mobilier urbain, la création d'un parking et le déplacement des arrêts de bus.

Le montant global de cette opération, prévue en 2019 s'élève à 1 390 988 €HT.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 834 593 €

ACQUISITION D'UN TERRAIN AU QUARTIER LE PONT DESTINE A SECURISER LES ABORDS DE L'ECOLE

La commune souhaite faire l'acquisition des parcelles situées entre l'école du centre-ville et une aire de stationnement, appelée place du tilleul. Il s'agit des parcelles cadastrées section AT 161 et AT 162, lieu-dit quartier le Pont, d'une surface totale de 1033 m². Ces parcelles permettront de créer un espace de stationnement et réaliser un accès piéton sécurisé entre les deux espaces publics.

Le montant global de cette opération, prévue en 2019, s'élève à 196 250 € HT. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 117 750 €

ACQUISITION DE L'ANCIEN LOCAL DE LA CAISSE D'EPARGNE POUR INSTALLER LA POLICE MUNICIPALE

La commune souhaite acquérir un local vacant anciennement occupé par la Caisse d'Epargne. Ce local, parcelle cadastrée 73 AP 15 lot 1, 7 rue de la République, est idéalement situé au rez-de-chaussée du même bâtiment que la mairie.

Cette acquisition permettra d'installer la police municipale au centre-ville et proposer une restructuration et une nouvelle organisation des services municipaux.

Le montant global de cette opération, prévue en 2019, s'élève à 92 000 € HT. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 55 200 €

REFECTION DU GROUPE SCOLAIRE RENEE BESSI

Afin d'améliorer l'accueil et le confort des élèves, la commune de Peypin souhaite entreprendre des travaux de rénovation sur le groupe scolaire Renée Bessi. Composés d'une école maternelle d'environ 100 jeunes élèves sur une surface de 905 m² et d'une école primaire accueillant 180 élèves sur 2000 m², les locaux, construits en 1987, nécessitent des rafraîchissements.

La salle de repos actuelle (dortoir des élèves) n'est plus aux normes. La commune souhaite en construire une nouvelle. Par ailleurs, les menuiseries d'origine n'assurent plus une bonne isolation et doivent être remplacées. Enfin, un climatiseur réversible sera installé dans une salle multi-activité de l'école maternelle.

Le montant global de cette opération prévue de 2019 à 2020 s'élève à 113 116 € HT, dont 30 398 € pour l'année 2019. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale pourrait s'élever à 67 870 €, dont 18 239 € pour la tranche 2019.

REFECTION DE VOIRIES

Dans un souci d'amélioration de la qualité de vie et la sécurité de ses administrés, la commune souhaite procéder à la rénovation des revêtements de surface et à la sécurisation des accès piétons de plusieurs voies communales.

Pour la tranche 2019, les travaux concerneront l'avenue des Marquis et le chemin de Fond de Branque.

Le montant global de cette opération prévue de 2019 à 2020, s'élève à 754 105 € HT, dont 624 105 € HT pour la tranche 2019. Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention. L'aide départementale globale pourrait s'élever à 452 463 € dont 374 463 € pour la tranche 2019.

Ainsi, le montant global des travaux de ce contrat départemental de développement et d'aménagement 2019/2020 s'élève à 2 546 459 €HT, dont 2 333 741 €HT pour la tranche 2019, conformément au tableau en annexe 1 du rapport qui présente également l'échéancier.

La participation globale du Département pourrait être fixée à 1 527 876 € pour ce programme 2019/2020, dont 1 400 245 € au titre de la tranche 2019, selon le détail indiqué en annexe 1.

Telles sont les raisons qui m'incite à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL